



1 Champs de céréales © FRANÇOIS SCHWAAB  
2 Mâle de Busard cendré © FRÉDÉRIC FÈVE





## Jarny - Mars-la-Tour



**Superficie :** 8 113 ha  
**Département :** Meurthe-et-Moselle  
**Maître d'ouvrage :** PNRL  
**Opérateur :** PNRL

### Un grand puzzle de cultures, de prairies et de bosquets

La plaine céréalière intensive est un milieu fortement anthropisé, où la biodiversité est en forte régression, notamment du fait de la disparition des milieux prairiaux\*. Bien qu'essentiellement dédié au Busard cendré, le site Natura 2000 « Jarny - Mars-la-Tour » présente aussi un intérêt certain, non seulement pour d'autres espèces inscrites à la directive « Oiseaux », mais également pour tout le cortège d'espèces plus communes, inféodées au milieu agricole, comme la Caille des blés, le Bruant proyer, le Bruant jaune, la Bergeronnette printanière, l'Alouette des champs et la Perdrix grise, et dont les populations ont fortement décliné à l'échelle de la France et de l'Europe de l'Ouest depuis les années 1980. Elle comprend également la zone humide remarquable de l'étang de Droitaumont, classée en Espace Naturel Sensible par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

Installé sur le revers de la Côte bajocienne formant un plateau légèrement incliné vers le Sud-Ouest, dont l'altitude moyenne oscille entre 180 et 220 m, le site présente un relief globalement très peu marqué. À l'Est, le secteur de cultures intensives de Saint-Marcel culminant à 313 m, domine le territoire. De petits cours d'eau ont creusé le plateau ; ils convergent tous vers l'Orne qui longe le site au Nord. L'Yron, dont la vallée serpente à l'ouest du secteur, constitue le lien entre ce site et celui de Lachaussée au Sud-Ouest.

La pauvreté des paysages témoigne des profondes transformations dont a déjà fait l'objet une bonne moitié de la ZPS, où les terrains nus et remembrés dominent largement. Les pratiques agricoles sont globalement partagées entre l'élevage bovin à l'ouest, le long de la vallée de l'Yron, et les grandes cultures intensives de l'est du territoire. Les champs de céréales couvrent environ 65% de la ZPS et les prairies pâturées 15% ; l'élevage bovin est très minoritaire dans un paysage où les champs de céréales s'étendent sur des surfaces considérables. Les bosquets, en majorité constitués de jeunes taillis de feuillus, offrent un intérêt naturel limité. Les zones humides sont les milieux les moins représentés et le site le plus remarquable est le marais de Droitaumont à Jarny. Ayant pour origine un effondrement minier alimenté par les eaux d'exhaure\*, le marais est composé d'une vaste roselière parsemée de petites zones d'eau libre. Dans la partie ouest, la vallée de l'Yron est indéniablement un élément clé du paysage. Les bordures du cours d'eau sont abruptes mais sont parcourues de petites roselières et d'une ripisylve\*.

### Le Busard cendré, emblème ornithologique du site

Le Busard cendré sur le secteur de Jarny fait l'objet d'un suivi détaillé depuis 1995, la coordination locale étant assurée par É. BELLEVILLE. Le secteur qui abrite la population s'étend en grande partie dans le périmètre de la ZPS ; cependant, quelques nids sont régulièrement notés en périphérie, jusque sur les communes de Lachaussée et de Dampvitoux.

Depuis le début des années 2000, les effectifs sont en déclin régulier et le nombre maximum de couples recensés sur le site était de 22 en 1995 et en 1999. Sur onze années de suivi, huit connaissent un succès reproducteur inférieur à la moyenne régionale. En outre, 78% des jeunes doivent être protégés jusqu'à l'envol par les bénévoles. Ce chiffre est supérieur de 13% à la moyenne lorraine. Nichant localement surtout dans l'escourgeon ou l'orge de printemps, l'action de protection est vitale au maintien des effectifs du Jarnisy.

Si dans les plaines céréalières, le couvert végétal est favorable à la construction des nids, il ne l'est pas pour fournir une ressource alimentaire suffisamment abondante pour subvenir à l'élevage des nichées. Le Busard cendré a donc besoin d'autres milieux pour disposer de proies en quantité suffisante sur toute la saison de reproduction. En Lorraine, 50% des terrains de chasse sont des prairies, même si elles ne sont présentes que sur une faible surface dans les alentours du nid.





1 Faucon crécerelle en vol stationnaire «Saint-esprit» © FABRICE CAHEZ  
2 Le marais de Droitaumont © MARTINE SCHWAAB

1	2
---	---

Les zones fraîchement fauchées sont particulièrement recherchées, car elles offrent peu de couvert aux campagnols et augmentent les chances de capture. La composition végétale des milieux de chasse ne semble pas déterminante et la présence d'une mosaïque de pratiques agricoles diversifiées au sein d'une même entité paysagère joue un rôle important pour l'écologie du Busard cendré en Lorraine.

D'autres rapaces fréquentent également ce site. Outre la Buse variable qui est omniprésente sur toutes les communes de la ZPS, nous tenons à mentionner quelques espèces qui y sont plus rarement observées : le Faucon crécerelle, le Busard des roseaux inféodé aux rares roselières, le Faucon hobereau, le Milan noir et le Milan royal. Avec trois couples cantonnés, la Pie-grièche grise est encore présente dans la ZPS et ses abords immédiats alors qu'elle est en cours d'extinction au niveau régional. Le secteur ouest étant plus bocager, la Pie-grièche écorcheur y est bien représentée avec plus de 40 couples.

La Caille des blés est quasi omniprésente dans les grandes cultures céréalières de tout le périmètre, avec les meilleures densités dans l'est de la zone.

Le marais de Droitaumont héberge quelques oiseaux d'eau d'intérêt communautaire, comme le Busard des roseaux, le Râle d'eau, la Foulque macroule, le Cygne tuberculé, le Phragmite des joncs et la Gorgebleue à miroir.

### Le site Natura 2000 et sa gestion conservatoire

Le site « Jarny – Mars-la-Tour » couvre 8 113 ha et s'étend sur neuf communes. L'ensemble de la ZPS est très fragmenté par les voies de circulation avec la RN3 qui délimite la partie nord alors qu'une voie ferrée scinde la zone en son centre, du Sud au Nord.

Deux constats peuvent être faits au sujet du Busard cendré dans le Jarnisy : d'une part, sa population est en déclin et d'autre part son faible succès reproducteur est dû à une baisse de la qualité du milieu et à des moissons de plus en plus précoces. La conservation de cette espèce doit donc principalement s'articuler autour de l'amélioration du milieu, car son habitat actuel n'est pas suffisant pour assurer

un renouvellement des effectifs locaux. Même s'il est difficile, économiquement parlant, de convaincre les céréaliers de revenir à des pratiques moins intensives et destructrices pour l'environnement, des démarches, comme le maintien de bandes enherbées non fauchées sur le pourtour des parcelles, le long des fossés et des chemins, doivent être développées le plus possible. Les Mesures Agro-Environnementales\* Territorialisées s'intègrent dans l'optique de gestion territoriale et contractuelle nécessaire au maintien du Busard cendré dans la ZPS. L'ensemble de ces mesures vise à améliorer la qualité des milieux ouverts et à augmenter la biodiversité et les densités faunistiques. Il est donc fondamental de redynamiser les milieux naturels locaux afin de garantir la pérennité du Busard cendré qui assure ici le rôle d'espèce-parapluie : tout un cortège d'oiseaux, comme la Perdrix grise, la Pie-grièche grise, la Pie-grièche écorcheur, le Bruant jaune, le Bruant proyer, etc., pourra bénéficier de la diversification du milieu. Un engagement important du monde agricole est indispensable à la réalisation d'un tel projet de restauration, seule alternative pour une valorisation pérenne du patrimoine naturel local. Le réseau Natura 2000 est à ce titre l'outil qui pourra remplir au mieux cet objectif.

Le marais de Droitaumont conserve un potentiel remarquable pour l'avifaune et constitue un site phare de cette ZPS. Son état d'atterrissement avancé amoindrit son intérêt, mais des travaux de restauration et d'aménagement ont été réalisés par le Conseil Général de Meurthe-et-Moselle. Ils comprenaient notamment un ambitieux programme de dessouchage de saules, de débroussaillage de haies et de restauration d'une mare située à l'est du site.

### Oiseaux représentés dans ce site

A072	A073	A074	A081	A082	A084	A094	A097	A098	A127	A133
A139	A229	A238	A338							

### Documentation

COL - BOUTELOUP G. (2007)    COL - BRODIER S. (2009)    COL - MALENFERT Ph. (2010)    PNRL (2006)

